

LUBRIZOL Coupable, ETAT Complice !

4 ans après, on n'oublie pas !

4 ans après le terrible incendie de LUBRIZOL du 26 septembre 2019, force est de constater que les investigations de la justice n'avancent pas vite. Si la DREAL a annoncé rapidement avoir transmis à la justice un procès-verbal d'infraction à l'encontre de LUBRIZOL concernant 2 délits et 11 contraventions, il a fallu attendre janvier 2023 pour prendre connaissance du complément d'expertise. Les experts confirment de nouveau que l'origine du feu est partie de LUBRIZOL. Mais l'expertise ne répond pas aux nombreuses questions sur les causes possibles de l'incendie et les manquements de LUBRIZOL, de Normandie Logistique et de l'Etat. **Pour l'instant la justice n'a toujours pas demandé à LUBRIZOL de produire les documents réglementaires prouvant qu'elle a respecté la réglementation sur les risques électrique, incendie....**

Concernant le volet Amiante de l'incendie, volet sur lequel nous avons démontré les lacunes des autorités, nous restons en attente du résultat des investigations complémentaires obtenues grâce à l'action du collectif. Nous sommes donc encore à des années lumières d'un procès pénal. **La justice est une fois de plus très lente vis-à-vis de la délinquance en col blanc !**

4 ans après, nous devons continuer à nous mobiliser toutes et tous, travailleur.e.s, riverain.e.s, défenseur.e.s de l'environnement....



- Pour que la justice ne nous oublie pas,
- Pour que tout soit mis en œuvre afin de déboucher le plus rapidement possible sur un procès pénal exemplaire,
- Pour que nous ayons l'autorisation d'utiliser les pièces du dossier pénal dans une procédure pour faute contre l'Etat qui est complice de ce crime industriel et qui continue à être laxiste avec les industriels qui jouent avec notre santé !

4 ans après, ceux qui ont respiré les produits toxiques du nuage de LUBRIZOL, ceux qui ont nettoyé les suies cancérigènes tombées sur les voitures, les salons de jardins..., ceux dont les crises d'asthme ont empiré, n'ont pas vu l'ombre d'une indemnisation de leurs préjudices par le pollueur – non payeur LUBRIZOL alors même que ses bénéficiaires explosent à hauteur de 115 millions d'Euros !

Au printemps 2023, Santé Public France (SPF), organisme sous tutelle du ministère de la santé, a annoncé un suivi épidémiologique des travailleurs exposés. Mais en l'absence de point zéro, d'examens cliniques, de prises de sang, d'analyses d'urine puis de cheveux, dès le lendemain de l'incendie, rendant impossible l'identification des symptômes et des polluants, l'étude de SPF va être hors sol. En s'appuyant uniquement sur les données de consommation de médicaments, cela conduira à un échantillon de personnes interrogées à l'aveugle, ce qui ne risque pas de donner des résultats significatifs. Pour les autorités, cela servira à confirmer qu'il ne s'est rien passé. SPF va donc lancer une grande étude inutile et coûteuse, en lieu et place du suivi clinique, psychologique et médico-social nécessaire.

4 ans après, nous n'avons toujours pas obtenu l'ouverture d'un registre des cancers et des malformations, registre indispensable pour mener à bien les études pouvant permettre de faire le lien entre santé, travail et environnement !

4 ans après l'incendie, aucune campagne grand public n'a été menée par la DREETS, l'ARS et Santé Publique France sur les risques liés aux suies cancérigènes, sur l'amiante dispersée dans une partie de l'agglomération, sur les risques liés au benzène

4 ans après, le nombre d'accidents industriels reste à un très haut niveau et les capitalistes continuent à jouer avec la vie des riverain.e.s et des travailleur.e.s. Ce qui est arrivé à AZF en 2001 ou en juin dernier au sein de l'entreprise Butachimie (Haut-Rhin) avec une explosion faisant 5 blessés peut malheureusement se produire sur les sites SEVESO qui nous entourent.

Sur la dernière année, le département de la Seine-Maritime n'a pas été épargné par les incendies sur les sites SEVESO. Incendies à SEDIBEX en décembre 2022, chez YARA et AIR LIQUIDE en février 2023 sans oublier l'incendie de l'entrepôt de BOLLORE Logistics du 16 janvier 2023 où 12 250 batteries automobiles au lithium, 70 000 pneus, des palettes et du textile sont partis en fumée. Comme en 2019, les autorités continuent à nier les risques d'effets cocktails lié à la poly-exposition.

4 ans après, les pompiers du SDIS n'ont pas plus de moyens humains et matériels ! 4 ans après, aucun exercice d'ampleur n'a été réalisé, aucune plaquette n'a été distribuée aux riverains sur les consignes à suivre !

4 ans après, la Métropole de Rouen-Normandie choisit de travailler avec UPSIDE, organisme regroupant les plus grands groupes industriels de l'agglomération et le patronat de la chimie plutôt qu'avec les composantes du collectif unitaire LUBRIZOL !

COLLECTIF UNITAIRE LUBRIZOL BOLLORE and Co : VERITE.JUSTICE.LUBRIZOL@PRONTONMAIL.COM

MANIFESTATION

Mardi 26 septembre 18h – Palais de Justice - ROUEN